



Avis de vacance de poste :

Directeur/Directrice du CIHEAM – Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

(au 1^{er} septembre 2021)

Le CIHEAM

Créé en 1962, le CIHEAM, Centre International de hautes études agronomiques méditerranéennes, est une organisation internationale inter-gouvernementale à vocation méditerranéenne spécialisée dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, et de la sécurité alimentaire. Il est reconnu comme un « organisme d'intérêt communautaire » par la Commission Européenne. Son Secrétariat général est basé à Paris, il dispose de quatre Instituts agronomiques méditerranéens, dont celui de Montpellier (IAMM), les autres étant à Bari (Italie), Chania (Grèce) et Saragosse (Espagne).

Le CIHEAM-IAMM

Le CIHEAM-IAMM, fort de 45 agents permanents (enseignants, personnels administratifs et d'appui), est accrédité à délivrer le diplôme national de Master.

Outre ses missions d'enseignement, de formation professionnelle et de recherche, le CIHEAM-IAMM déploie également une activité de coopération pour le développement et d'expertise dans les pays du Sud et de l'Est méditerranéen, en s'appuyant notamment sur ses réseaux de partenaires et d'alumni.

Missions du Directeur ou de la Directrice

Le directeur/la directrice est nommé(e) par le Conseil d'administration du CIHEAM pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Il/elle est placé(e) sous l'autorité directe du Secrétariat général du CIHEAM et exerce ses fonctions en lien étroit avec le Secrétaire Général. Il/elle assure l'inscription des activités de l'institut au sein des axes stratégiques définis par le CIHEAM. Il/elle développe la collaboration inter-instituts dans le cadre d'actions « corporate » coordonnées par le Secrétariat général. Il/elle rend compte de l'activité de l'institut au Secrétaire Général et au Conseil d'administration qui approuve ses rapports d'activité semestriels.

Périodiquement, le directeur/la directrice établit ou actualise le projet d'établissement de l'institut, fixant des axes stratégiques à moyen terme, des objectifs généraux et spécifiques, les moyens nécessaires pour les remplir ainsi qu'une batterie d'indicateurs de résultat. Ce projet



d'établissement sert de feuille de route pour l'institut et ses différents services. Il est communiqué au Secrétaire Général et au Conseil d'administration.

Le directeur/la directrice s'assure de la bonne marche des différents services de l'institut dans le cadre du projet d'établissement et conformément à la stratégie du CIHEAM. Il/elle organise des points d'étape réguliers pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs fixés dans le projet d'établissement. Il/elle coordonne le système de contrôle interne de l'institut. Il/elle décide des modalités de gouvernance de l'institut et de sa comitologie, et s'assure du respect du règlement du CIHEAM.

En lien avec la cheffe comptable de l'institut, le directeur/la directrice est responsable de la gestion financière de l'institut par délégation de signature du Secrétaire Général. Il/elle propose le budget annuel de l'institut au Secrétaire Général, pour approbation par le Conseil d'administration du CIHEAM. Il/elle est responsable de la bonne exécution des budgets annuels et demande le quitus du Conseil d'administration après rendu des comptes annuels clôturés.

Il/elle est responsable de la gestion des ressources humaines et décide du recrutement, des promotions et avancements des agents dont la gestion relève de l'institut, dans le respect du cadre budgétaire approuvé par le Conseil d'administration. Il/elle est responsable de la sécurité des personnels et des étudiants sur le campus et produit, pour ce faire, un plan de prévention et de gestion des risques, en particulier dans le contexte actuel du COVID-19.

Il/elle s'assure de la conformité des formations diplômantes (Master, MSc) prodiguées par l'institut aux cadres réglementaires français et au règlement académique du CIHEAM. Il/elle signe les diplômes de Master français délivrés aux étudiants de l'institut.

Il/elle est responsable des relations extérieures de l'institut. Il/elle entretient et développe un réseau de partenariats euro-méditerranéens en matière d'enseignement supérieur, de recherche et de coopération pour le développement. Il/elle impulse des activités partenariales et en assure le suivi, notamment sous forme de projets. Il/elle coordonne la recherche de financements de l'institut au service de ces activités partenariales et pour assurer l'équilibre budgétaire de l'institut. Il/elle veille au bon positionnement de l'institut au sein de la communauté scientifique et académique nationale et locale (Agropolis, MUSE) et à l'ancrage de l'institut dans les réalités du secteur agroalimentaire et rural régional et national. Il/elle développe la collaboration et les synergies entre l'IAMM et l'Institut Agro.

Il/elle est responsable, avec le Secrétaire Général, des liens de l'institut avec l'administration française, tant locale que nationale, et notamment la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, et veille, en particulier, au bon échange d'informations avec le ministère français chargé de l'agriculture et, le cas échéant, le ministère chargé des affaires étrangères.

Il/elle peut nommer parmi les agents de l'institut de catégorie A un ou plusieurs directeurs adjoints ou une ou plusieurs directrices adjointes, avec l'approbation du Secrétaire Général.



Profil

Expérience : Plus de 10 années d'expérience dont au moins 5 dans des fonctions d'encadrement

Expérience et aptitude démontrées à développer des coopérations internationales, à l'interculturalité et connaissance des enjeux propres à la zone méditerranéenne.

Connaissance du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Connaissance des modalités et programmes de coopération internationale prioritaires pour la région Méditerranéenne, ainsi que des bailleurs de fonds.

Compétences : Aptitude démontrée à diriger des équipes et à gérer des structures et des budgets.

Capacités d'organisation et autonomie, qualités relationnelles, esprit d'initiative et de synthèse, rigueur.

Langues : Maîtrise du français et de l'anglais à un excellent niveau, à l'oral et à l'écrit, avec d'excellentes capacités rédactionnelles. La connaissance d'autres langues des Etats membres est un plus.

Valeurs : Tous les agents du CIHEAM doivent partager les valeurs de l'organisation, notamment d'indépendance, d'intégrité, de loyauté, de respect mutuel et d'ouverture au dialogue interculturel.

Niveau de salaire : Correspondant au grade D1 de la grille indiciaire du CIHEAM.
Salaire approximatif de 73 000 euros brut par an (soumis au régime fiscal des fonctionnaires internationaux).

Contrat : Contrat à durée déterminée de 4 ans renouvelable une fois.
Possibilité d'accueil en détachement pour un/e fonctionnaire.

Lieu de travail : CIHEAM-IAMM
3191 route de Mende – 34090 MONTPELLIER.
Déplacements fréquents en Méditerranée et en Europe, dès que la situation sanitaire le permettra de nouveau.

Date de prise de fonctions : 1^{er} septembre 2021



Contact : Candidature (CV, lettre de motivation, copie des diplômes, pièce d'identité et deux lettres de recommandation) à envoyer par email à l'adresse suivante : recruitment@ciheam.org au plus tard le **mercredi 10 février 2021 à 18 h** (heure de Paris). Tout dossier incomplet ne sera pas traité.



Description de l'organisation : www.ciheam.org

Fondé en 1962, le CIHEAM est une **Organisation Intergouvernementale méditerranéenne** dédiée à l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au développement des territoires ruraux et côtiers. Composé de 13 Etats membres (Albanie, Algérie, Egypte, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Espagne, Tunisie et Turquie), le CIHEAM a 4 Instituts basés à Bari (Italie), Chania (Grèce), Montpellier (France) et Saragosse (Espagne) et un Secrétariat Général à Paris.

Les missions du CIHEAM reposent sur les 4 piliers suivants :

- La **protection de la planète** à travers "la lutte contre toutes les formes de gaspillage y compris celle des savoir-faire et des connaissances ;
- La **sécurité alimentaire et nutritionnelle** en favorisant l'agriculture et l'alimentation durables ;
- Le **développement inclusif** en investissant dans les nouvelles générations et dans les territoires fragiles
- La **prévention des crises et la résilience.**

Les instruments mobilisés pour atteindre ces objectifs sont l'éducation et la formation ; la recherche en réseaux ; la coopération et l'assistance technique ; le dialogue politique et les partenariats.